



HAL
open science

Figurer des textes. Les pierres inscrites, le marbre de Choiseul et l'abbé Barthélémy

Christophe Chandezon, Pierre-Yves Lacour

► **To cite this version:**

Christophe Chandezon, Pierre-Yves Lacour. Figurer des textes. Les pierres inscrites, le marbre de Choiseul et l'abbé Barthélémy. 2022. hal-03835268

HAL Id: hal-03835268

<https://hal.science/hal-03835268v1>

Preprint submitted on 31 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dernière version de : CHANDEZON Christophe et LACOUR Pierre-Yves, « Figurer des textes. Les pierres inscrites, le marbre de Choiseul et l'abbé Barthélémy », in Anne-Hélène KLINGER-DOLLE, Véronique KRINGS et François PUGNIERE (éd.), *Donner à voir l'antiquité*, à paraître.

FIGURER DES TEXTES.

LES PIERRES INSCRITES, LE MARBRE DE CHOISEUL ET L'ABBE BARTHELEMY

Christophe Chandezon et Pierre-Yves Lacour
Université Paul-Valéry/Montpellier 3. Laboratoire CRISES. LabEx Archimede

Les premiers signes d'intérêt pour les inscriptions grecques de la part de savants européens remontent au XV^e siècle avec les copies de pierres inscrites effectuées par Cyriaque d'Ancône lors de ses voyages en Grèce¹. Les voyageurs en Orient des siècles suivants ont l'occasion de copier de plus en plus d'inscriptions. Elles alimentent les recueils qui commencent à paraître, comme le *Novus Thesaurus veterum inscriptionum* de Muratori, qui mêle inscriptions latines et grecques (4 t. de 1739 à 1742). Pourtant, la science des inscriptions grecques est alors moins développée que la paléographie grecque fondée sur les manuscrits byzantins². La situation commence à changer dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, quand arrive en France une longue inscription grecque trouvée à Athènes en 1788, le Marbre Choiseul, que l'abbé Jean-Jacques Barthélémy (1716-1795) se charge de publier.

Barthélémy, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres (désormais Académie des inscriptions) comme associé depuis 1747 puis pensionnaire à partir de 1766, était connu pour avoir déchiffré les alphabets palmyrénien – en 1754 – puis phénicien – en 1758³. Garde du Cabinet des Médailles de 1753 à la Révolution, son nom est plus rattaché à la numismatique qu'à l'épigraphie. Son *Voyage du Jeune Anacharsis*, véritable encyclopédie de la Grèce ancienne, sort des presses fin 1788 et marque un moment de rencontre entre monde savant et public mondain. Ce livre lui ouvre les portes de l'Académie française où il est élu par acclamation le 5 mars 1789.

Lorsque paraît cet ouvrage, Barthélémy travaille déjà à la publication du Marbre Choiseul⁴. [Fig. 1] Le nom de cette pierre vient de son premier propriétaire, Marie-Gabriel comte de Choiseul-Gouffier (1752-1817), un cousin éloigné du duc de Choiseul, le ministre de Louis XV⁵. Barthélémy a donné le goût de l'Antiquité à Choiseul-Gouffier. En 1776, ce dernier était parti, accompagné d'artistes, pour un voyage en Méditerranée orientale. Le premier tome de son *Voyage pittoresque de la Grèce*, imprimé en 1782, est une publication de prestige où les gravures tiennent la première place. La même année, Choiseul-Gouffier fut élu à l'Académie des inscriptions, et l'année suivante à l'Académie française. En 1784, il fut nommé ambassadeur à Constantinople. Il collectionna alors les antiquités, aidé notamment par Fauvel⁶, et entre en possession du Marbre Choiseul en 1788. En 1792, Choiseul-Gouffier quitta son poste pour s'exiler en Russie et sa collection fut mise sous séquestre par la République. En 1802, de retour d'émigration, il s'employa à la récupérer. Une partie en était demeurée en magasin à Marseille, mais certaines belles pièces avaient été déposées dans des institutions muséales. Le Louvre conserva la plaque sculptée du Parthénon

¹ Cyriaque d'Ancône et les inscriptions grecques : Bodnar 1960, 121-185 ; Colin 1981, 526-541 ; Di Benedetto 1998.

² Il existe peu de synthèses sur l'histoire de l'épigraphie grecque ; le plus souvent, elles sont écrites par des épigraphistes et servent de préambules (par ex. Guarducci 1967, 27-42 : "Elementi di storia dell'epigrafia greca"). Voir cependant les articles parus en 2014 dans le *Journal of the History of Collections* : Liddel 2014 ; Marchand 2014 ; Papazarkadas 2014.

³ Voir Badolle 1927, 32-36 et 68-71 ; Fossier 2018, 58.

⁴ Publication de référence : Pritchett 1970. L'inscription a été reprise dans tous les recueils depuis le *CIG I*, 147, sorti en 1828, jusqu'aux éditions récentes des *IG* : *IG I³*, 375 (Lewis, 1981).

⁵ Cavalier, 2007.

⁶ Sur Fauvel, voir Zambon 2010, 139-156.

dite des Ergastines⁷, mais la Bibliothèque nationale dut rendre le Marbre Choiseul⁸ en mai 1803, sur intervention du ministre de l'Intérieur Chaptal⁹.

Pour sa publication, Barthélemy souhaita ardemment voir le Marbre Choiseul et s'employa à la reproduire sous la forme d'une planche gravée dans la publication de 1792. Ce besoin d'autopsie et la volonté du savant de partager cette expérience avec ses lecteurs montre que la science antiquaire participe à la transformation des méthodes scientifiques à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Elle permet de voir en quoi la représentation gravée d'un texte peut être dotée d'une fonction démonstrative.

A. LA RARETE DES PIERRES INSCRITES EN GREC

L'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles connaît encore peu d'inscriptions grecques. Dans le *Novus thesaurus* de Muratori, les images d'inscriptions grecques sont beaucoup plus rares que celles d'inscriptions latines. On n'en trouve que quelques exemples, notamment une stèle funéraire hellénistique de Smyrne¹⁰. Les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (désormais *MAIBL*) contiennent presque exclusivement des planches d'inscriptions latines, notamment d'inscriptions du Midi de la France. La publication par Kuster d'une inscription grecque de Smyrne, en 1746, ne comporte ainsi pas d'image, la pierre étant restée en Orient¹¹. Seule exception, les pierres découvertes à la Fontaine de Nîmes en juillet 1739 publiées dans le volume de 1743¹². Les planches reproduisent exactement la paléographie de l'époque impériale.

Cette méconnaissance relative des textes gravés en grec par l'Europe n'est pas un signe de désintérêt mais le résultat de deux facteurs, l'un culturel, l'autre géographique. Le facteur culturel mériterait une étude : les inscriptions grecques ne peuvent servir de modèles à l'écriture gravée moderne, à la différence des inscriptions latines qu'imite l'épigraphie monumentale et funéraire de l'Europe moderne¹³. Les reproductions d'inscriptions grecques sont ainsi *de facto* renvoyées à une dimension exclusivement savante.

Le facteur géographique est également important : les inscriptions grecques se trouvent dans des terres extérieures à l'Europe occidentale, l'Italie du sud et la Sicile ayant fourni peu de textes gravés en grec. Pour accéder à ce genre de monuments, les voyageurs doivent aller les chercher dans l'Empire ottoman. Sur place, ils consacrent leurs efforts à en trouver et en copier : on le voit dans les papiers de Michel Fourmont (1690-1746) comme dans la correspondance de Louis-François-Sébastien Fauvel (1753-1838). Quand ils se montrent parfois attentifs au champ épigraphique et à la paléographie, leurs transcriptions manuscrites suivent une méthode peu normée, les parties lisibles étant simplement retranscrites en majuscules grecques tandis que les parties restituées sont en minuscules. [Fig. 2]. Peu d'inscriptions sont gravées dans les livres de voyage. Le *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant* de Georges Wheler (1651-1724), dans sa traduction française publiée en 1689, ne comporte que quelques planches d'inscriptions, par exemple celle d'une inscription de Smyrne d'époque impériale¹⁴. [Fig. 3]. Le plus souvent, ces publications reproduisent les textes non par une planche gravée mais seulement par les caractères d'imprimerie, en général en majuscules. Les éditeurs rechignent visiblement à graver des pierres inscrites tandis que les planches de costumes ou de botanique sont courantes et soignées. Dans la seconde

⁷ Hamiaux 1992, n° 126, 134.

⁸ Archives du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France (désormais ACMBNF), ACM06B-16 – anciennement 6 AMC 17 – Lettre des conservateurs de la Bibliothèque nationale en réponse à la lettre du ministre de l'Intérieur sur le marbre Choiseul du 4 mai 1803. Paris, 17 floréal an XI [7 mai 1803]. Signé : Gosselin, Millin, De La Porte-Dutheil, Launglès, Jolly et Wanprack. Copie.

⁹ ACMBNF, ACM06B-16 – anciennement 6 AMC 17 – Lettre du ministre de l'Intérieur aux conservateurs de la Bibliothèque nationale. [Paris], le 5 prairial an XI [25 mai 1803]. Signé : Chaptal ; Bon de décharge de Friert [?] pour Choiseul-Gouffier. Paris, le 12 prairial an XI [1^{er} juin 1803].

¹⁰ Muratori 1739-1742, t. II, pl. DXLVIII (*IK*, 23-Smyrna, 106). Cette stèle se trouvait dans une collection du Berry. Muratori la connaissait par une copie de J. de Bimard, baron de la Bastie (1703-1742). Sur ce personnage, Renié 1943.

¹¹ Kuster 1746. Inscription *IK*, 23-Smyrna, 536 (épitaphe du médecin Hermogènes, époque impériale).

¹² [C. Gros de Boze et J. Bimard de la Bastie] 1743. Merci à F. Pugnière pour les précisions sur les auteurs de cet article.

¹³ Vuilleumier Laurens et Laurens 2010.

¹⁴ Wheler 1689, planche entre les p. 234 et 235. Référence actuelle de ce texte de 214/5 p.C. : *IK*, 24.1-Smyrna, 673 (avec reproduction de la planche de Wheler).

moitié du XVIII^e siècle, les paysages pittoresques font leur apparition, comme dans les voyages publiés par James Stuart et Nicholas Revett en 1762 ou par Julien-David Le Roy en 1770¹⁵, sans toutefois que l'on y trouve davantage de représentations d'inscriptions.

Il est bien plus difficile de rapporter jusqu'en Europe occidentale des pierres inscrites que des monnaies, ce qui explique sans doute pourquoi les XVII^e et XVIII^e siècles ont été l'âge des médailles dans les savoirs antiquaires¹⁶. Peu d'inscriptions sont parvenues dans les collections européennes. Les exemples les plus célèbres sont les Marbres Arundel et Nointel. Le premier, connu aujourd'hui sous le nom de Chronique de Paros ou Marbre de Paros, est acheté en 1627 par Thomas Howard, comte Arundel qui l'expose dans sa résidence londonienne. En 1667, la pierre passe dans les collections de l'Université d'Oxford¹⁷. Ce texte du III^e s. a.C. se présente comme une chronologie grecque depuis Cécrops et connut une large célébrité. Les Marbres Nointel, deux inscriptions complètes, faciles à lire et bien datées, sont trouvées à Athènes en 1674 par Antoine Galland. Ces blocs, achetés par le marquis de Nointel, ambassadeur à la Porte, aboutirent dans les locaux de l'Académie des inscriptions, au Louvre¹⁸. [Fig. 4 et 4bis]. La nature du texte, deux listes d'Athéniens morts dans des opérations militaires des années 450 a.C., présentait sans doute peu d'attraits pour les savants, ce qui expliquerait que la publication des textes n'intervienne qu'en 1733. Il fallut attendre 1739 pour qu'une nouvelle inscription importante arrive en Europe occidentale. John Montagu, comte de Sandwich, rapporte alors en Angleterre une stèle athénienne avec des comptes déliens des années 370 a.C., le Marbre Sandwich¹⁹.

Trois grands marbres et des pierres inscrites de moindre importance — en 1749, le Cabinet du roi acquiert la collection Peyssonnel, avec de nombreuses inscriptions grecques²⁰ —, c'est à peu près tout ce dont disposent les savants intéressés par l'épigraphie grecque au début des années 1780. L'arrivée à Paris du Marbre Choiseul fut de ce fait un petit événement savant.

B. BARTHELEMY ET LE MARBRE CHOISEUL : LA QUESTION DE L'AUTOPSIE

Le Marbre Choiseul est un bloc en pentélique affecté d'une fissure passant par le milieu. De petits éclats altèrent le champ épigraphique et le bas de la pierre a été retaillé depuis l'époque où elle a été vue par Barthélemy, sans doute pour faciliter son soclage. La partie supérieure, plus étroite, montre un relief un peu usé qui représente Athéna en armes à gauche, un arbre dont les feuilles devaient être peintes au centre et un personnage masculin à droite que l'on interprète aujourd'hui comme Érechtée, Poséidon, voire la personnification du peuple athénien²¹. La partie inférieure du bloc, plus large, porte deux inscriptions, une sur chaque face. Celle de la première, longue de 40 lignes, conserve les comptes des trésoriers d'Athéna pour l'archontat de Glaukippos (410/9 a.C.)²². La date de l'inscription était évidente dès sa découverte : la chronologie des archontes éponymes athéniens de l'époque classique était connue grâce à Diodore de Sicile. Le revers livre une inscription de même nature mais plus difficile à lire, des comptes de 407/6 a.C.

Le Marbre Choiseul n'est qu'une des pièces de la collection Choiseul-Gouffier. Découvert à Athènes en 1788, il lui est offert par le vice-consul de France dans cette ville, Louis-Marie Dimitri Gaspari (1735-1810). Le 27 février 1788, le Marbre est embarqué à Athènes à bord du navire du capitaine Giloux en compagnie d'autres pièces de la collection, dont la plaque des Ergastines. La cargaison arrive à

¹⁵ Stuart et Revett 1762 ; Le Roy 1770.

¹⁶ Dans les publications de l'Académie des inscriptions, avant 1793, les publications de "médailles" grecques sont infiniment plus fréquentes que celle d'inscriptions.

¹⁷ Sur l'histoire de la pierre et ses éditeurs anciens, voir Jacoby 1904, VI-VIII ; Rotstein 2016, p. 3-8 ; Liddel 2014, 388-390. La première édition est celle de Selden, 1629.

¹⁸ L'histoire des Marbres Nointel n'a pas bénéficié d'autant d'attention que celle du Marbre Arundel. Voir Froehner, 1865, VI-X et n° 112, 212-216. La première publication est celle de Maffei 1733, p. 81-88.

¹⁹ Première édition : Taylor 1743 (texte ID 98 et *Nouveau choix Délos*, 29-37). Le nom Marbre Sandwich ne s'applique *stricto sensu* qu'à la partie supérieure de la pierre, rapportée en Angleterre et actuellement au Fitzwilliam à Cambridge.

²⁰ Caylus 1756, 169-270.

²¹ Hamiaux 1992, n° 132, 140.

²² Traduction française de cette face du texte dans Brun 2005, n° 119, 222-225.

Marseille le 20 avril²³. Dès sa séance du mardi 20 mai 1788, l'Académie est informée de la découverte par le ministre de la marine, La Luzerne, qui remet une copie établie par Gaspari aux académiciens²⁴. L'Académie nomme alors une commission de trois savants pour l'étudier, Larcher, Villoison et Barthélemy. Pierre-Henri Larcher (1726-1812), beau-père du marquis de Paulmy, est un philologue et un traducteur de textes grecs entré à l'Académie des inscriptions en 1778²⁵. Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison (1750-1805), le plus jeune des trois, pensionnaire de l'Académie des inscriptions depuis 1772, fait partie de l'entourage savant de Choiseul-Gouffier²⁶.

Le Marbre lui-même reste quelques temps dans un entrepôt de Marseille, tandis que Barthélemy commence visiblement seul l'étude du texte. Dès le 14 novembre 1788, il en présente une première analyse à l'Académie, en insistant sur les difficultés de lecture que posait la copie de Gaspari²⁷. Il écrira en 1792²⁸ :

La copie que j'avois sous les yeux présentoit des lacunes fréquentes et des leçons douteuses ; je sentois le besoin de recourir à l'original, lorsque j'appris qu'on venoit de le transporter à Marseille, et qu'il faisoit partie d'une riche collection que rassemble un amateur éclairé des lettres et des arts, M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à la Porte, qui en conservant les monumens de la Grèce, s'acquitte envers elle de la gloire dont elle a couronné ses premiers travaux. Il a bien voulu à ma prière, faire venir à Paris le marbre récemment découvert ; et dès ce moment, j'ai vu disparaître la plupart des lacunes que je n'avois pu remplir, et les fausses leçons qui m'avoient quelquefois égaré.

La qualité insuffisante de la copie conduit Barthélemy à solliciter de Choiseul-Gouffier l'envoi à Paris du Marbre. Un brouillon de lettre de Choiseul-Gouffier à Barthélemy, sans date et difficile à lire, donne quelques informations sur le transport de la pierre depuis Marseille jusqu'à Paris, dans le courant de l'année 1789 :

[Votre lettre] m'apprend que vous n'avié point ~~une partie de cette image~~ encore cette inscription, ~~donc~~ que vous désirés ~~voir~~ lire sur le marbre même, pour rectifier la copie peu fidelle [sic] qui vous en a été envoyée. N'avié vous donc pas donné vos ordres à M. Guys ; il avoit depuis bien longtems celui de les exécuter, et j'en avois aussi écrit à M. Couturier négociant qui tient tous mes marbres dans un ~~grand~~ même magasin. La difficulté sera de reconnaître ~~le marbre~~ celui dont vous avés besoin. Au reste quand ils en enverroient plusieurs, il n'y auroit aucun inconvenient ; et peut-être y trouveriez-vous de quoi vous amuser un instant²⁹.

Arrivée à Paris, la pierre est mise à la disposition de Barthélemy à la Bibliothèque du roi. Le Cabinet des médailles conserve un certificat de d'Ormesson, son bibliothécaire, attestant de la bonne réception du Marbre Choiseul le 1^{er} avril 1791 :

Je certifie que le bloc de marbre déposé au pied de l'escalier du cabinet des médailles du Roi, présentant un bas-relief et une inscription, qui commence par ce mot ΑΘΕΝΑΙΟΙ et finit par celui-ci ΣΥΜΠΑΝΟ... ayant trois pieds huit pouces de hauteur totale, deux pieds quatre pouces et demi dans la plus grande largeur et six pouces et demi d'épaisseur, ne fait pas partie des antiques du Roi, et qu'il appartient à M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople, qui l'a confié à M. l'abbé Barthélémy, garde dudit cabinet³⁰.

Manifestement, Choiseul-Gouffier tenait à garder la propriété du Marbre. À partir de 1791, celui-ci est néanmoins conservé au Cabinet des médailles, sans doute dans l'appartement de Barthélemy³¹. En

²³ Base de données "Musée Fauvel" réalisée par Alessia Zambon que l'auteure nous a permis de consulter. Voir Espérandieu 1898 qui a dressé une liste des arrivages entre 1787 et 1791. Voir aussi Gaggadis-Robin 2007.

²⁴ Bibliothèque de l'Institut de France (désormais BIF), Registres journal des délibérations des assemblés 1787-1793, séance du 20 mai 1788. Pour ce qui suit Barthélemy 1792, 1.

²⁵ Fossier 2018, 142-143.

²⁶ Joret 1910 sur ce savant. Il avait fallu une dispense d'âge pour son élection à l'Académie des inscriptions. Voir aussi Fossier 2018, 206-207. Sur les réseaux Choiseul-Gouffier en Orient, voir Fraser 2017, 4 sq. l.

²⁷ BIF, Registres journal des délibérations des assemblés 1787-1793, séance du 14 novembre 1788. Voir Badolle 1927, 132.

²⁸ Barthélemy 1792, 1-2.

²⁹ T 153/158, Lettre de Choiseul-Gouffier à Jean-Jacques Barthélemy. Sans lieu ni date. Non signé. Brouillon.

³⁰ ACMBNF, ACM04-16 – anciennement 4 AMC 21, Certificat d'Ormesson attestant la bonne réception du marbre Choiseul. Paris, le 1^{er} avril 1791. Signé : d'Ormesson, bibliothécaire du Roi.

³¹ ACMBNF, ACM06B-16 – anciennement 6 AMC 17, Lettre du ministre de l'Intérieur aux conservateurs de la Bibliothèque nationale. [Paris], le 14 floréal an XI [4 mai 1803].

tout cas, la possibilité de lire le texte directement sur la pierre et non par l'intermédiaire d'une copie fut déterminante pour son étude du document.

C. LA PLANCHE GRAVEE DU MARBRE CHOISEUL

Lors des séances de l'Académie des inscriptions du mardi 26 et du vendredi 29 juillet 1791³², Barthélemy lit son mémoire intitulé "Réflexions sur une inscription grecque, envoyée par M. de Choiseul-Gouffier"³³. En 1792, le mémoire sort des presses de l'Imprimerie royale sous le titre *Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens*. Il paraît sans doute avant le mois d'août. La planche gravée suit immédiatement la dédicace à Choiseul-Gouffier, puis vient le texte du mémoire lui-même³⁴. Il commence par une série d'informations générales présentant le monument et l'inscription avant de passer à son commentaire ligne à ligne³⁵. En 1808, la *Dissertation* est republiée dans le tome 48 des *MAIBL* avec quelques modifications mineures³⁶. La planche est la même, ce qui indique que le cuivre de 1792 a été réemployé pour la réédition dans le périodique³⁷.

La planche, en 1792 comme en 1808, est pliée, conséquence du format *in-quarto*. [Fig. 5] Les planches pliées ne sont pas la règle dans les mémoires académiques de ce format. Plier la planche est rendu ici nécessaire pour des questions de lisibilité. Le bas-relief n'est pas reproduit et Barthélemy s'en explique : "le bas-relief n'est pas mon objet, je ne l'ai même pas fait graver, – persuadé que M. de Choiseul le publiera, dans cette partie du voyage pittoresque qui doit comprendre les antiquités d'Athènes"³⁸. Barthélemy dissocie ainsi le texte de l'image qu'est le bas-relief et érige le texte en image.

La gravure est réalisée par un certain Poisson qui la signe : "Poisson Sculp^t 1791". Ce graveur n'a pu être identifié³⁹. Il est également impossible de dire si le dessin a été réalisé par lui ou par un dessinateur voire par Barthélemy lui-même. Dans les *MAIBL* publiés au cours des deux dernières décennies de l'Académie, les planches sont plus rares que dans la première moitié du XVIII^e siècle et aucune autre gravure n'est signée par Poisson.

Poisson montre l'inscription de face, ce qui la rend plus lisible. Cette frontalité est usuelle dans les représentations épigraphiques mais rare dans d'autres domaines des sciences, à commencer par l'histoire naturelle. Elle contraste avec les présentations pittoresques d'inscriptions adoptées par les artistes du XVIII^e siècle, notamment par Piranèse, dans lesquelles la vue de biais et les effets d'accumulation distraient le regard. [Fig. 6]. La planche de Poisson représente également l'état de conservation du monument, notamment la longue fissure centrale et la perte partielle des bords. Le graveur a représenté ces parties perdues par des hachures plus ou moins serrées qui donnent, par effet de clair-obscur, une impression de relief sur ses bords.

Dans sa *Dissertation*, Barthélemy est soucieux de la façon dont la planche doit être manipulée par le lecteur et il est à l'origine d'un choix curieux de mise en page. En effet, les écarts entre les lignes ont été augmentés, pour rendre le texte plus lisible, quitte à déformer l'allure générale du champ épigraphique qui devient plus haut que large, à l'inverse de la réalité. La planche comporte un périphrase sur ses quatre côtés. Le titre ("Marbre de Choiseul") est en haut. Les lignes sont toutes numérotées de chaque côté de l'inscription. En bas figure une légende en deux parties. La partie gauche livre une "Explication des notes numérales" avec numération, unités monétaires athéniennes et aide à leur conversion en livres tournois

³² BIF, Registres journal des délibérations des assemblés 1787-1793, séances du 26 et du 29 juillet 1791.

³³ Archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, A 105, "Liste des mémoires qui ont été lus aux différentes séances de l'Académie des belles-lettres pendant l'année 1791".

³⁴ Barthélemy 1792, 1-67.

³⁵ Barthélemy 1792, 16 sqq : "Analyse de l'inscription".

³⁶ Barthélemy 1808. La dédicace à Choiseul-Gouffier et la table des matières ont été supprimées. La mise en page du texte est plus dense et les notes infrapaginales sont reportées en marge. Les notes et tableaux de fin sont conservés et les *errata* de 1792 intégrés au texte.

³⁷ La gravure est la même avec, simplement, l'ajout à l'extérieur du cadre, dans l'angle supérieur gauche de la référence à la place de la planche dans le volume du périodique : "Mem. De l'Acad. Des B.L. Tom 48. Page 337".

³⁸ Barthélemy 1792, 3.

³⁹ Il est absent de Basan 1789.

et en sols⁴⁰. La partie droite de la légende, plus petite, intitulée “Forme du Sigma”, présente deux graphies de cette lettre grecque. L’ambition pédagogique de cette légende est saillante.

Barthélemy a abordé la question des rapports entre objet original, objet mis en image et démonstration d’une manière qui fait écho à des débats contemporains dans d’autres champs savants. Dès le début de son mémoire, il indique : “La copie que j’ai fait graver sur une moindre échelle, peut en quelque manière *tenir lieu de l’original*, par le soin qu’on a pris de conserver la forme et la correspondance mutuelle des lettres, de sorte que le lecteur pourra juger du nombre de celles qui ont disparu”⁴¹. L’image sert ici de substitut à l’inscription de la même manière que Martin Rudwick a pu parler de “spécimens de substitution” à propos des dessins anatomiques mobilisés comme autant d’arguments dans les démonstrations anatomiques de Georges Cuvier au début du XIX^e siècle⁴².

Pourquoi avoir représenté le texte gravé et ne pas s’être contenté de la transcription du grec, avec toutes les aides usuelles à la lecture dans l’édition des textes philologiques (alternance majuscules / minuscules ; ponctuation ; accents et esprits) ? Le texte du Marbre Choiseul figure bien dans la *Dissertation* de Barthélemy sous une forme plus lisible : chaque paragraphe est reproduit en grec avant son explication, en majuscules, mais avec les mots séparés⁴³.

La planche a un statut et des fonctions particulières pour Barthélemy. Depuis les années 1750, dans la lignée de ses recherches sur les alphabets antiques, il s’intéresse à la paléographie grecque. Le grand manuel à ce sujet est alors encore la *Palaeographia Græca, sive de ortu et progressu literarum græcarum* publiée par Bernard de Montfaucon en 1708⁴⁴, qui traite surtout de l’écriture manuscrite byzantine. Barthélemy envisage que les évolutions de la forme des lettres grecques dans l’Antiquité puisse déboucher sur une datation des monuments. Il raisonne d’abord à partir des légendes monétaires, mais la découverte et l’examen autoptique du Marbre Choiseul lui offre un nouveau matériau. Avec les Marbres Nointel des années 450 a.C., le Marbre Choiseul des années 400 a.C. et le Marbre Sandwich des années 370 a.C. il dispose désormais pour l’Athènes classique de trois inscriptions bien datées et avec lesquelles il peut constater des évolutions dans la graphie des lettres inscrites. Cela explique la mention de la forme du sigma sur la planche de 1792. Poser les bases de cette histoire paléographique lui fait espérer qu’on puisse dégager un outil de datation fiable pour les monnaies et les inscriptions grecques.

Dans cette perspective, Barthélemy juge essentiel d’examiner lui-même les pierres et de fournir au lecteur de bonnes images des inscriptions. Il ne suffit pas de retranscrire les textes dans un alphabet d’imprimerie standardisé. La représentation gravée de l’inscription, qui prétend se substituer à l’original, tient lieu ici de preuve visuelle – ou du moins de pièce à conviction – de ce que Barthélemy veut démontrer. En tant que substitut, l’image gravée doit être “fidèle” à la pierre selon les mots de Barthélemy. Dans le mémoire imprimé de 1792, la planche gravée occupe une place que devait prendre à partir de la fin du XIX^e s. les reproductions photographiques. En tant que représentation figurée, elle fait cependant preuve d’une souplesse que les photographies ne permirent plus.

Lorraine Daston et Peter Galison parlent de “vérité d’après nature” à propos des représentations scientifiques, dessins ou gravures naturalistes ou anatomiques en particulier, à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècle⁴⁵. Il s’agit de produire une image “typique”, idéale ou moyenne, de l’espèce ou de l’organe. Dans le cas de la planche du mémoire de Barthélemy, l’unicité de la pierre impose la singularité de l’image. Néanmoins, on retrouve bien des codes de l’image scientifique, comme le foisonnement du péri-texte. La planche fournit des aides à la consultation, notamment la numérotation des lignes. Cette volonté d’aider les lecteurs à passer du texte à l’image et réciproquement détache la représentation gravée de son référent matériel en modifiant le rapport longueur/largeur de la pierre et en introduisant en pointillé des lettres effacées. De même que dans les savoirs naturalistes, plantes et animaux sont représentés de manière idéale

⁴⁰ Barthélemy 1788, t. 4, LXI-LXX. Barthélemy, garde du Cabinet des médailles, consacre des pages annexes à cette question de la conversion des monnaies qu’il fonde sur leur poids d’argent et donne les mêmes équivalences que sur la planche de 1789.

⁴¹ Barthélemy 1792, 3-4. Nous mettons en italiques.

⁴² Rudwick 1997, 596-597.

⁴³ La version par paragraphe ne comporte ni l’accentuation, ni les esprits. On peut ajouter que Barthélemy livre une autre version du texte en en proposant la traduction française (Barthélemy 1792, 68-74).

⁴⁴ Montfaucon 1708.

⁴⁵ Daston et Galison 2012, chap. 2.

pour être reconnaissables et servir le discours, de même chez Barthélemy, l'image est à la fois véridique et artificialisée, au profit de la démonstration.

Le mémoire lui-même marque le passage de la science des inscriptions grecques des XVII^e et XVIII^e siècles à l'épigraphie grecque des XIX^e et XX^e siècles August Boeckh, que l'on présente souvent comme l'un des fondateurs de la science épigraphique⁴⁶ a eu beau jeu dans les années 1820 de s'étonner que Barthélemy n'ait pas essayé de lire la seconde face du Marbre Choiseul et surtout qu'il ait fait une erreur majeure de compréhension du texte grec qui invalidait dès le départ l'analyse des mécanismes financiers au cœur du texte ancien⁴⁷. En fait, la dissertation de 1792 constitue surtout une rupture méthodologique en affirmant la nécessité de l'autopsie, selon des méthodes venant d'autres disciplines savantes de l'époque et qu'il introduit consciemment dans la science des inscriptions. Les planches gravées permettent de partager cette expérience avec le lecteur. Boeckh lui-même se situait en retrait par rapport à la méthode de Barthélemy, lui qui travaillait la plupart du temps sans chercher à voir les pierres inscrites et qui jugeait peu utile d'en reproduire l'image⁴⁸.

⁴⁶ Sur sa place dans l'histoire de l'épigraphie grecque, nous renvoyons seulement à Liddel 2014.

⁴⁷ L'inscription du revers (*IG I³, 377*) n'est publiée qu'en 1825 : Pritchett 1970, 3. A. Boeckh dans le *CIG*, I, 147, fait ce commentaire à propos du travail de Barthélemy : *Aeri incisum titulum dedit Barthelemius, cum commentario erudito quidem sed magnis erroribus referto et nimum prolixo* ("Barthélemy a reproduit l'inscription par gravure sur cuivre, avec un commentaire certes savant, mais comportant de grandes erreurs et trop bavard.").

⁴⁸ Dans l'introduction au *CIG*, t. 1 (1828), XII, il écrit : *Postremo Academia constituit, ne figurarum imagines cum inscriptionibus coniunctae in opere hoc litterario delinearentur, sed ut quantum opus est verbis describerentur : non enim commiscendi artium fines sunt, nec repetendis figuris pridem delineatis augenda librorum pretia*. ("Enfin, l'Académie [de Berlin] a décidé que les illustrations des inscriptions ne seraient pas gravées dans cet ouvrage imprimé, mais qu'on procéderait par des descriptions autant qu'il est nécessaire : il n'est en effet pas nécessaire d'y faire concourir les arts, ni d'augmenter le prix de ce livre par la reproduction de figures déjà gravées.").

Bibliographie : sources imprimées

- Barthélemy, J.-J. (1788) : *Voyage du jeune Anacharsis*, Paris, 5 tomes.
- Barthélemy, J.-J. (1792) : *Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens*, Paris.
- Barthélemy, J.-J. (1808) : “Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens, contenant l'état des sommes que fournissent pendant une année les trésoriers d'une caisse”, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 48, 337-407.
- Basan, P.-F. (1789) : *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes depuis l'origine de la gravure*, Paris [éd. or. 1767].
- Boeckh, A. (1828) : *Corpus inscriptionum graecarum*, t. 1, Berlin.
- Caylus, A. comte de (1756) : *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, t. 2, Paris.
- Kuster, G. G. (1746) : “Remarques sur une inscription grecque envoyée de Smyrne”, *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie Royale des inscriptions et belles-lettres*, 4, 665-671.
- Le Roy, J.-D. (1770) : *Les ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, Paris.
- Maffei, S. (1733) : *Galliae antiquitates quaedam selectae*, Paris.
- Montfaucon, B. de (1708) : *Palaeographia graeca, sive de ortu et progressu literarum graecarum*, Paris.
- Muratori, L.A. (1739-1742) : *Novus Thesaurus veterum inscriptionum in praecipuis earumdem collectionibus hactenus praetermissarum*, Milan, 4 tomes.
- Piranesi, G. (1784-1786) : *Le Antichità romane*, Rome, 4 tomes.
- Prideaux, H. (1676) : *Marmora Oxoniensia ex Arundellianis Seldenianis aliisque conflata*, Oxford.
- [Gros de Boze, C. et J. Bimard de la Bastie] (1743) : “Antiquités découvertes à Nîmes en 1739”, *Histoire de l'Académie Royale des inscriptions et belles-lettres*, 14, 104-115.
- Selden, J. (1629) : *Marmora Arundelliana, sive saxa graece incisa*, Londres.
- Stuart, J. et N. Revett (1762) : *The Antiquities of Athens*, London, 2 tomes.
- Taylor, J. (1743) : *Marmor Sandvicense cum commentario et notis*, Cambridge.
- Wheler, G. (1689) : *Voyage de Dalmatie, de Grèce, et du Levant.*, Amsterdam, trad. fr.

Bibliographie : études

- Badolle, M. (1927) : *L'abbé Jean-Jacques Barthélemy (1716-1795) et l'hellénisme en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, thèse, Paris.
- Blanckaert C, C. Cohen, P. Corsi et J.-L. Fischer, dir. (1997) : *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, 596-597.
- Bodnar, E.W. (1960) : *Cyriacus of Ancona and Athens*, Coll. Latomus 43, Brussels.
- Brun, P. (2005) : *Impérialisme et démocratie à Athènes. Inscriptions de l'époque classique*, Paris.
- Cavalier, O, dir. (2007) : *Le voyage en Grèce du comte de Choiseul-Gouffier*, Avignon.
- Colin, J. (1981) : *Cyriaque d'Ancone. Le voyageur, le marchand, l'humaniste*, Paris.
- Daston L et Galison P (2012) : *Objectivité*, Paris.
- Di Benedetto F. (1998) : “Un codice epigrafico di Ciriaco ritrovato”, in : Paci et Sconocchia 1998, 147-167.
- Espérandieu, E (1898) : “Renseignements inédits sur la collection du Comte Choiseul-Gouffier”, *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1898, 161-211.
- Fossier, F. (2018) : *L'Académie des inscriptions et belles-lettres sous l'Ancien Régime. De l'apologétique à l'histoire*, vol. 2 : *Les académiciens*, Paris.
- Fraser, E.A. (2017) : *Mediterranean Encounters. Artists Between Europe and the Ottoman Empire, 1774-1839*, University Park Pennsylvania, 2017.
- Froehner, W. (1865) : *Musée Impérial du Louvre. Les Inscriptions grecques*, Paris.
- Gaggadis-Robin, V. (2007) : “L'aventure de la collection Choiseul-Gouffier à Marseille”, in : Cavalier, dir. 2007, 84-93.
- Guarducci, M. (1967) : *L'epigrafia greca*, vol. I.
- Hamiaux, M. (1992) : *Les sculptures grecques. I. Des origines à la fin du IV^e siècle avant J.-C.*, Paris.
- Jacoby, F. (1904) : *Das Marmor Parium*, Berlin.
- Joret, C. (1910) : *D'Anse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIII^e siècle*, Paris.

- Liddel, P. (2014) : “From Chronography to Liberal Imperialism: Greek Inscriptions, the History of Greece, and Historiography from Selden to Grote”, *Journal of the History of Collections*, 26, 387-398.
- Marchand, F. (2014) : “The Archaeological Society and the development of epigraphy in nineteenth-century Greece”, *Journal of the History of Collections*, 26, 413-422.
- Paci, G. et S. Sconocchia, dir. (1998) : *Ciriaco d'Ancona e la cultura antiquaria dell'Umanesimo*, Reggio Emilia.
- Papazarkadas, N. (2014) : “Epigraphy in Early Modern Greece”, *Journal of the History of Collections*, 26, 599-412.
- Pritchett, W.K. (1970) : *The Choiseul Marble*, Berkeley-Los Angeles.
- Renié, F. (1943) : “Les papiers du baron de la Bastie aux archives de l'Académie des inscriptions et belles-lettres”, *Journal des savants*, 88-93.
- Rotstein, A. (2016) : *Literary History in the Parian Marble*, Cambridge Mass.-London.
- Rudwick, M.J.S. (1997) : “Recherches sur les ossements fossiles : Georges Cuvier et la collecte d'alliés internationaux”, in : Blanckaert *et al.* 1997, 591-606.
- Ulbert, J. et L. Prijac, dir. (2010) : *Consuls et services consulaires au XIX^e siècle*, Hambourg.
- Vuilleumier Laurens et P. Laurens (2010) : *L'âge de l'inscription. La rhétorique du monument en Europe du XV^e au XVII^e siècle*, Paris.
- Zambon, A. (2010) : “Louis François Sébastien Fauvel, le consul antiquaire (1753-1838) » in : Ulbert et Prijac 2010, 139-156.

Figures

Fig. 1 : le Marbre Choiseul.

Musée du Louvre, Ma 831.

Crédit photo : photo © Musée du Louvre, Dist. RMN-Grand Palais / Daniel Lebée / Carine Déambrosis.



Fig. 2 : copie d'inscription athénienne dans les papiers de Louis François Sébastien Fauvel (stèle funéraire, IG II², 5327, milieu du IV^e s. a.C.).
 Bibliothèque nationale de France Suppl. Grec 560.
 Crédit photo : photographie personnelle de Pierre-Yves Lacour.

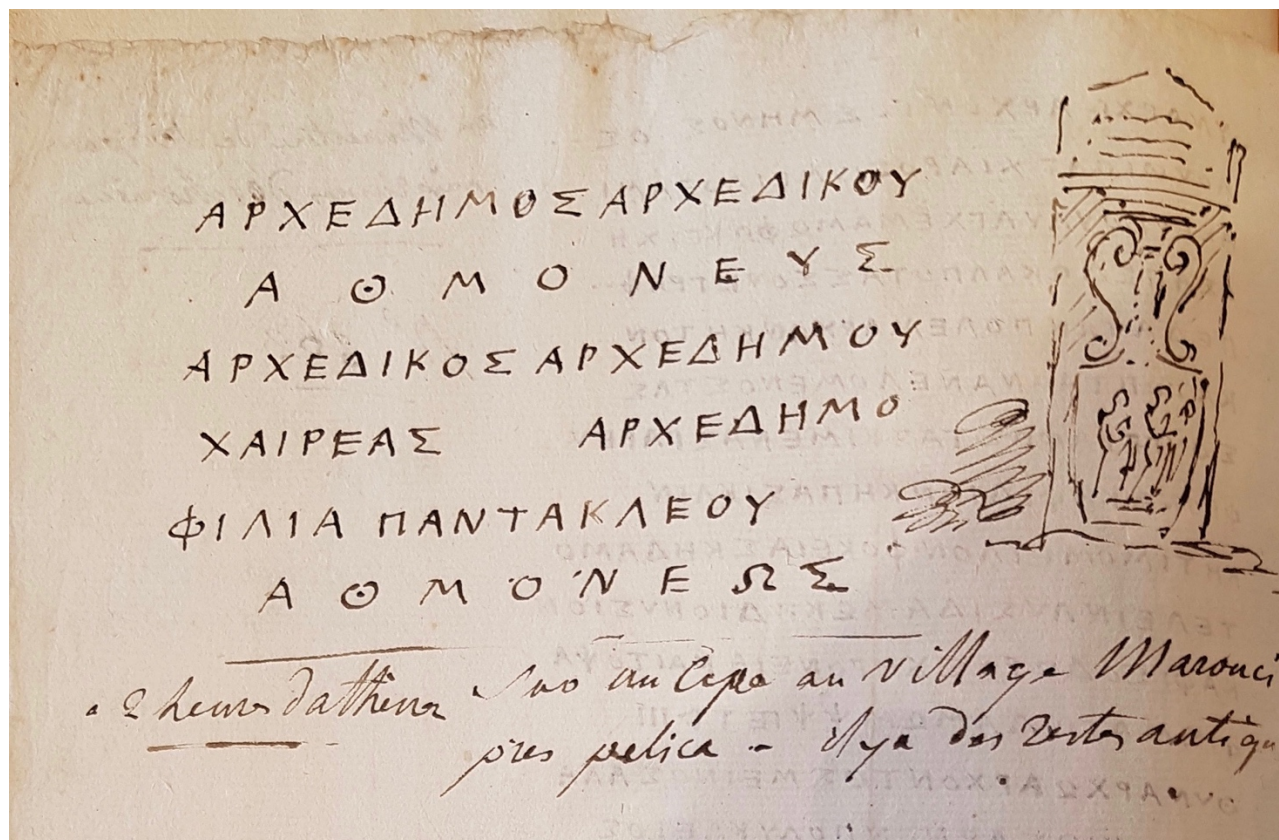


Fig. 3 : édition d'inscription dans Wheler, 1689 (voir n. 14 ; la façon dont le mot *ιερωτάτης* est coupé, l. 4-5 est certainement une faute introduite par le graveur, car ne respectant pas la coupure syllabique).
Collection particulière.

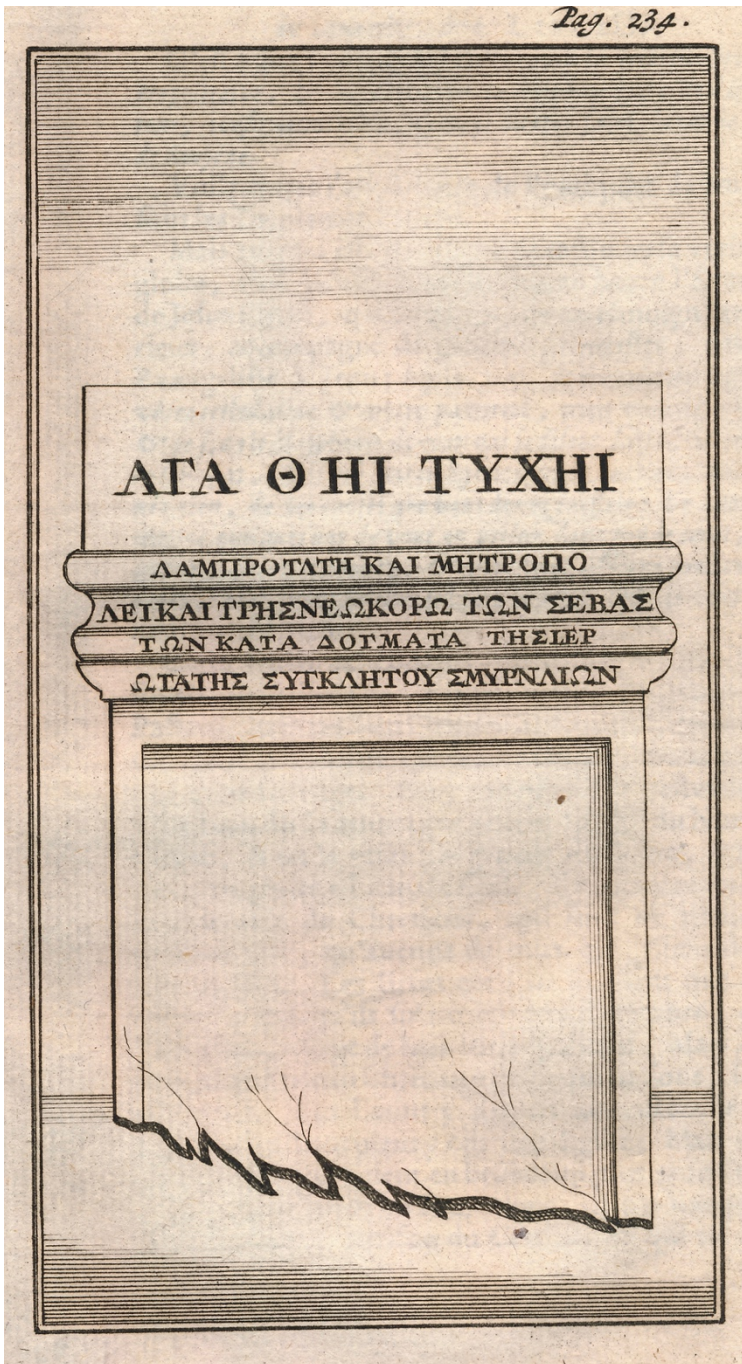


Fig. 4 : les Marbres Nointel.
Musée du Louvre (IG I³, 1147).

Crédit photo : photo © RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Hervé Lewandowski.

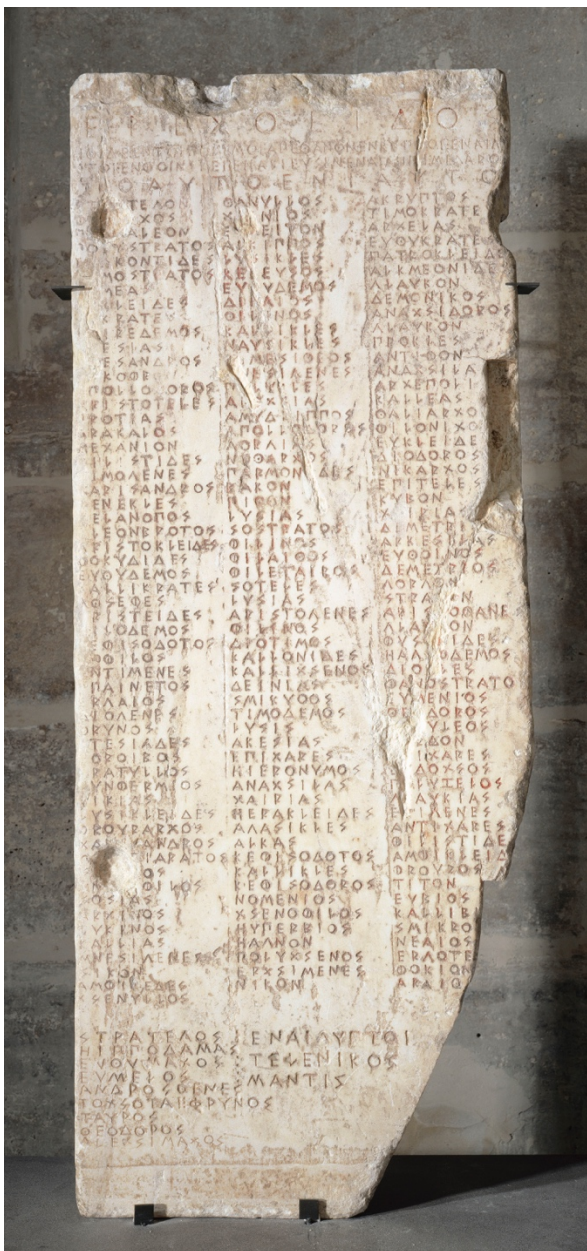


Fig. 4bis : édition d'une inscription grecque de Rome dans Montfaucon.

IGUR, II, 339a, époque impériale

MONTFAUCON Bernard de, *Palaeographia graeca, sive de ortu et progressu literarum graecarum*, Paris,

Ludovic Guerin, 1708, p. 135.

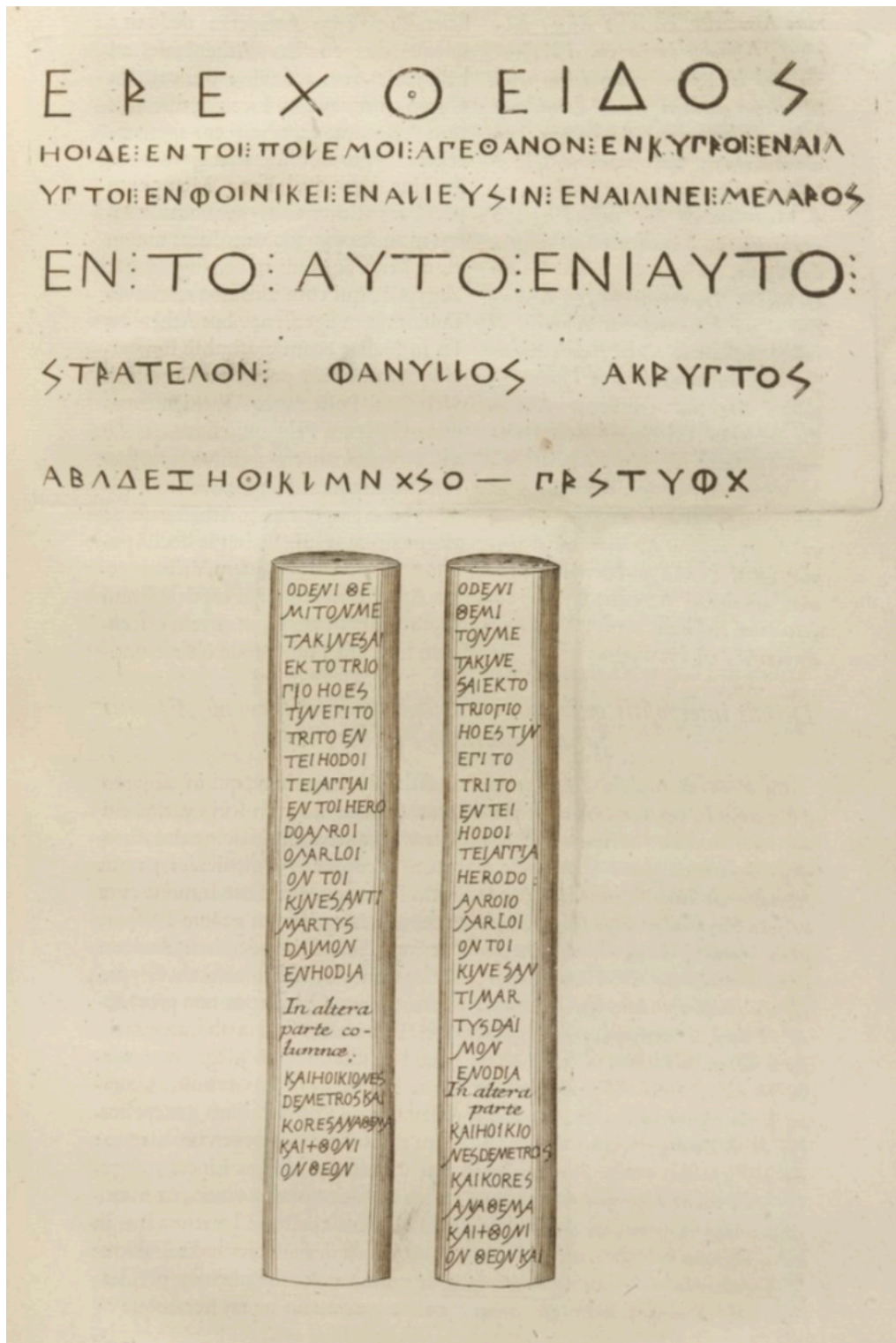


Fig. 5 : planche du marbre Choiseul dans Barthélemy, 1792.
 Crédit photo : Photo personnelle.

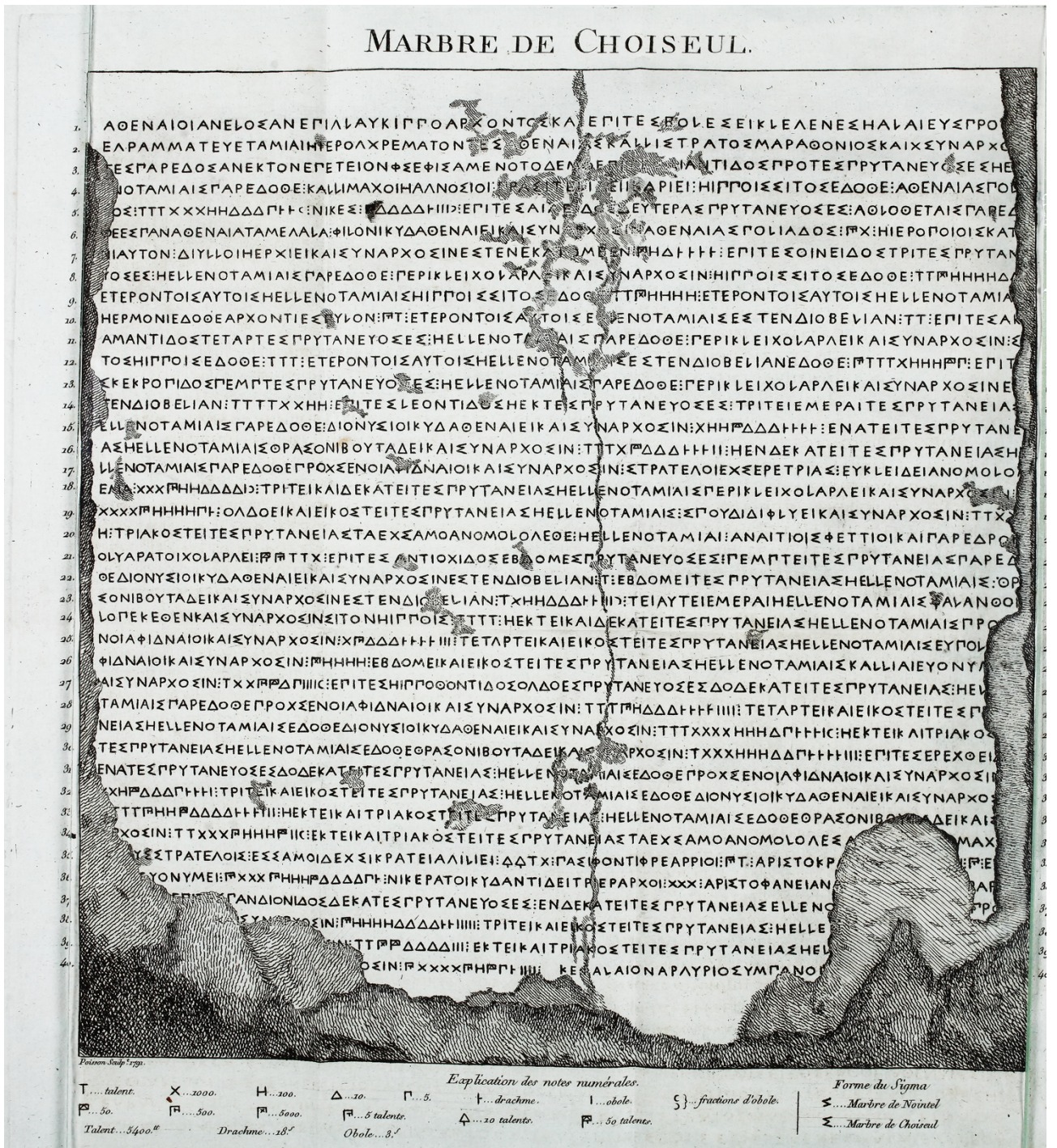


Fig. 6 : image d'inscription latine dans Piranèse

Crédit photo : Wikimedia Commons.

<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Piranesi-2047.jpg>

